

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Les anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1917, tome 16, p. 30-31

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

LES ANCIENS

Le suffrage populaire a appelé à l'Assemblée législative valaisanne parmi nos anciens élèves (députés ou suppléants) :

MM. Pierre Berclaz, avocat, à Sierre.

Georges Tabin, administrateur postal, à Sierre.

Alexandre Zufferey, président de Chippis.

Charles de Preux, préfet de Sierre.

Dr Alfred Germanier, médecin, à Sion.

Joseph Pont, président de Chamoson.

Camille Crittin, avocat, à Chamoson.

Jean Anzévi, avocat, à Sion.
Henri Leuzinger, avocat, à Sion.
Cyrille Pitteloud, président du Tribunal d'Hérens.
Camille Gard, vice-président de Bagnes.
Cyrille Gard, notaire, à Bagnes.
Cyrille Joris, notaire, à Orsières.
Maurice Troillet, conseiller d'Etat.
Raphaël Troillet, président de Bagnes.
Joseph Fellay, professeur, à Bagnes.
Camille Pouget, préfet d'Entremont.
Maurice Troillet-Albrecht, banquier, à Bagnes.
Camille Défayes, juge cantonal, à Martigny.
Georges Morand, président de Martigny (élu premier vice-président de l'Assemblée).
Marc Morand, avocat, à Martigny.
Charles Ribordy, avocat, à Riddes.
Jules Tissières, conseiller national, à Martigny.
Denis Morand, avocat, à Martigny.
D^r Rémi Coquoz, médecin, à Salvan.
Maurice Pellissier, anc. cons. national, à St-Maurice.
Henri de Werra, anc. présid. de St-Maurice.
Alphonse Lonfat, capitaine, à Finhaut.
Louis Bressoud, anc. prés. de Vionnaz.
Alfred Défago, avocat, à Monthey.
Gabriel Gex-Fabry, président de Val d'Illiez.
Maurice Trottet, président de Monthey.
Clemens Speckly, avocat, à Fiesch.
Joseph Escher, avocat à Brigue.

A l'Université de Berne, M. **Eugène Donnet**, de Monthey, a passé l'examen d'état ; M. **Henri Revaz**, de Salvan, le 2^e propédeutique ; M. **Clovis Défago**, de Val d'Illiez, le 1^{er} propédeutique ; M. **Léon Broccard**, d'Ardon, le 1^{er} propédeutique ; les quatre en médecine Vétérinaire.

M. **Léon Ribordy**, de Riddes a subi le 1^{er} propédeutique en médecine à l'Université de Lausanne.

M. **Charles Braun**, de Buix (J.-B.) a passé son examen de licence en droit commercial à l'Université de Fribourg.

A tous nos chaleureuses félicitations !